

TARIFS
ACCUEIL DE JOUR LE RELAIS DU PARC
A COMPTER DU 1^{er} mai 2025

	Tarif facturé
<u>Journée hébergement</u> :	29.46 euros
<u>Dépendance</u> :	18.50 euros
<u>Repas</u> :	5.00 euros
<u>TOTAL</u> sans repas :	47.96 euros
<u>TOTAL</u> avec repas :	52.96 euros

La prise en charge financière de l'accueil de jour peut faire partie du plan d'aide proposé dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA) à domicile, veuillez-vous renseigner auprès du Conseil Départemental.

Chaque année, les tarifs sont fixés et notifiés par le Conseil Départemental du Tarn. L'arrêté fixant les tarifs hébergement et dépendance applicables à nos EHPAD sont affichés dans chaque structure. Vous pouvez, si vous le souhaitez, demander l'arrêté auprès du bureau des admissions EHPAD.